



INTERCO 44
Section Cfdt Nantes

Le 4 juin 2020

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CHSCT SPÉCIFIQUE COVID-19 DU 3 JUIN 2020

Participants : C. CORBOU, R. FORTUN, E. BOUQUIN, F. GUILLO, P. COROYER,
C. BRETEAULT, V. AUDOUX, A. ALEXANDRE, E. MARHIC, S. KEMER,
C. LEBASTARD
2 représentants par OS et les secrétaires des OS

I- Organisation du 2ème tour de élection municipale

Pour organiser le deuxième tour de l'élection municipale, l'administration s'appuie sur les recommandations du Conseil Scientifique Covid-19 publiées le 18 mai 2020 et sur la signalétique qui a été déployé au premier tour de cette élection.

A la Ville de Nantes, organiser une élection mobilise environ 1000 personnes (agent(e)s, élu(e)s, volontaires) dans 48 écoles publiques pour un total de 204 bureaux de vote.

Les personnes tenant les bureaux de vote cette journée recevront 5 masques chirurgicaux (risque de forte chaleur et de la nécessité de le changer plus souvent que toutes les 4 heures) et une visière. A l'entrée de l'école, le 28 juin, un agent d'accueil vérifiera que les électeurs porteront bien un masque et les dirigera vers le bon bureau de vote. Les trajets seront balisés. Les électeurs attendront devant le bureau de vote en respectant les distanciations sociales (marquage au sol) un seul électeur à la fois rentre. Sur la table de décharge, un premier flacon de gel hydroalcoolique sans contact est à la disposition des électeurs (obligatoire) et un deuxième après l'isoloir. Chaque électeur devra signer avec son propre stylo.

Les sanitaires seront également fléchés.

Au dépouillement, 2 tables seront installés par bureau de vote. Sur chaque table les scrutateurs auront des masques et des visières et ils respecteront les distanciations sociales ainsi que les observateurs (le conseil scientifique avait recommandé de retransmettre en direct les dépouillement, malheureusement au vue du nombre de bureau de vote cela est impossible.

Il n'y aura pas de soirée électorale à l'issue de la déclaration des résultats.



Section Cfdt Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

Les agents du PMA, avec les EPI adéquates, démonteront les isolements le soir même et remettront le mobilier des classes. Les isolements seront stockés dans les locaux de Fêtes et Manifestations.

Les écoles seront fermées le lendemain pour permettre le nettoyage des classes. Le protocole de nettoyage actuel sera appliqué en insistant bien sur les zones contacts.

II- Sports (Équipement)

Le décret du 31 mai 2020 permet la réouverture des gymnases et des piscines sur la période du 2 juin au 21 juin. Nos collectivités ont décidé que les gymnases pourront accueillir du public le 8 juin et les piscines le 15 juin. A cette réunion, l'administration a décidé que les OS ne posent des questions que sur les gymnases car la semaine prochaine le sujet CHSCT sera sur les piscines.

Pour pouvoir utiliser les salles de sports, il faut d'une part que cette activité soit autorisée comme par exemple les sports de raquettes. Tous les sports collectifs et de combats sont interdits. D'autre part, la fédération de ce sport doit avoir établi un protocole sanitaire. Enfin, le club doit s'engager devant la collectivité pour appliquer leur protocole fédéral.

Les sportifs devront venir avec leurs masques dans le gymnase, ils l'enlèveront le temps de leur activité (pour des raisons de sécurité, il est interdit de faire un sport en portant un masque, cela pourrait conduire à des malaises graves). Les sportifs devront respecter une distance de 2 mètres entre eux.

La CFDT a posé la question suivante :

« *Quel protocole de nettoyage sera mis en place pour les douches et les vestiaires ?* »

L'administration nous a répondu que les vestiaires collectifs resteront fermés sur tous les équipements sportifs.

III- Enquête Télétravail & Confinement

Premier retour sur l'enquête ouverte du 14 au 21 mai 2020. 2600 agents ont répondu dont 1500 dans les premières heures. 2521 réponses ont été analysées (questionnaires complets).

66 % de femmes ont répondu dont 28 % avec une fonction d'encadrement.

Les répondants sont surtout de Nantes Métropole : 69 %, Ville de Nantes : 25 % et le CCAS : 6 %. Ceci est assez semblable à la réalité, si 100 % correspond à l'ensemble des postes informatiques sur nos collectivités, 65 % sont à Nantes Métropole, 27 % à la Ville de Nantes et 8 % au CCAS.

8 % des agents avaient télétravaillé avant le confinement.

90 % des agents ont découvert le télétravail pendant le confinement.

58 % souhaitent continuer à télétravailler.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

L'autre partie très intéressante de cette étude est l'impact sur l'environnement. En commençant par les moyens de locomotion :

- 23 % en voiture (seul),
- 1 % en covoiturage,
- 2 % en deux roues motorisés,
- 12 % en tramway,
- 14 % en TER ou Tram train,
- 12 % en bus,
- 7 % à pied,
- 19 % à vélo,
- 2 % en P+R,
- et autre 8 %.

En moyenne, un agent travaillant à distance gagne chaque semaine : 153 km non parcourus et 5h38 de transport. Soit pour toute la durée du confinement : 1221 km non parcourus et 45h04 de transport gagnées.

En déployant le télétravail, on peut estimer que chaque jour de télétravail économisera en moyenne : 30 km de parcours et 1h06 par agent si on reste sur le même nombre de volontaires télétravailleurs de cette enquête.

Un dossier sur la globalisation du télétravail est à l'ordre du jour du prochain CHSCT et CT pour la validation. La CFDT SE PRONONCERA POUR tout en restant vigilants sur les moyens accordés et les conditions de travail.

A l'écoute des demandes des agents et convaincus que le télétravail peut permettre de mieux concilier les temps entre la vie personnelle et la vie professionnelle si des moyens numériques sont donnés pour travailler la CFDT VOUS ACCOMPAGNE !

IV- Questions des Organisations Syndicales

Encore une fois, pris par le temps, l'administration n'a pas pu répondre à nos questions concernant d'autres directions ou d'autres problématiques. Elle s'engage à le faire par écrit.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr